

AVIS

L'administration communale fait savoir que **Monsieur et Madame DUMONT-CONRAD Frédéric et Valérie** demeurant à 1300 Limal, rue Joséphine Rauscent, 134, ont introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un terrain sis à Ottignies-Louvain-la-Neuve, **rue du Puits 109 à 1341 Céroux-Mousty**, cadastré 2^{ème} division section C parcelle 2 B et 2/02F.

Le projet consiste en : **Démolition d'une ancienne maison + annexes agricoles et construction d'un bâtiment agricole pour le stockage de matériel + construction d'une habitation unifamiliale**

et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est dérogatoire au plan de secteur (zone agricole / d'espaces verts) et au règlement communal d'urbanisme (matériaux d'élévation)

Le dossier peut être consulté **à partir du 27/10/2017 jusqu'au 13/11/2017** :

au Service de l'Urbanisme, Espace du Cœur de Ville n°2 (3^{ème} étage)
les lundis de 12h30 à 19h00 et du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30
les samedis de 9h00 à 11h30

Une réunion de présentation du dossier se tiendra le samedi 04/11/2017 à 10h00 dans les bureaux du service d'urbanisme (3^{ème} étage). Si personne ne s'y présente vous pourrez lever la séance à 10h15.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal **du 27/10/2017 au 13/11/2017.**

Si vous le souhaitez, des réclamations et observations orales peuvent également être formulées, devant l'agent communal délégué à cet effet, **le lundi 13/11/2017 de 14h30 à 16h30** - Espace du Cœur de Ville n° 2.

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 18/10/2017.

Le Directeur général f.f.,
Par délégation,

Le Bourgmestre,
Par délégation,
L'Echevin de l'Urbanisme

G. Meeus
Chef de bureau

C. du Monceau
1^{er} Echevin